

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 28 novembre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 21 novembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri (arrivé à 19h32), M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h20), Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain (arrivé à 19h17), M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

34

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme PONCET Sylvie, Mme DUGELET Isabelle, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. CHENAUD Fabrice, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. JARSAILLON Philippe à M. VALORGE René, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly à Mme CARRENO Mercédès, M. CHENAUD Fabrice à M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique à Mme VAGINAY Hélène.

Election d'un secrétaire de séance : M. MATRAY Jean-Luc (Belmont de la Loire).

N°2024/N°173**OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DELEGATION POUR
LA CONTRACTUALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE EN 2025**

CONSIDERANT l'indépendance de trésorerie effective pour les budgets industriels et commerciaux notamment pour le budget assainissement collectif il apparaît plus prudent de prévoir une ligne de trésorerie pour ce budget pour assurer les périodes qui précèdent l'encaissement des redevances annuelles.

Pour le budget assainissement collectif 2025 l'évaluation du besoin pourrait être d'un maximum de 1 000 000 € (montant estimé des redevances sur l'année 2025, 1 860 000 €) ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Délègue à M. le Président le soin de consulter des établissements bancaires pour souscrire une ligne de trésorerie pour 1 an d'un montant maximum de 1 000 000 € pour le budget assainissement collectif à partir de 1er février 2025
- Dire que les frais afférents seront prévus au budget annexe assainissement collectif

Le Secrétaire de séance

Représentant de la commune de Belmont de la Loire

M. Jean-Luc MATRAY

Le Président de la Communauté

De Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241128-2024-173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2024

Publication : 03/12/2024

